

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 11 MARS 2015 – 10h15

Compte-rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Céline DELFOUR
- Aurélia DI DONATO

Messieurs

- Michel HUMBERT
- Denis BLUM
- Martin BIDO
- Jacques FRETTEL
- Ken LEGARGEANT
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN

Excusées :

- Madame Aline ROLLAND
- Monsieur Jacques DAUMAS

Y assistait : Béatrice BOURSIER

1 - Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 3 décembre 2014 est validé à l'unanimité des membres présents.

2 – Compte-rendu du Conseil Fédéral du 29 janvier 2015

Un résumé du Conseil Fédéral a été envoyé aux membres du CA, qui commentent quelques points.

- Augmentation du tarif de la Fête du cinéma (mesure sur laquelle le SCARE a voté contre). Certains jugent que l'effet volume ne vient pas compenser le manque à gagner quand le tarif des opérations est trop bas. La majorité considère qu'un tarif trop élevé pour ces opérations ne se différencie pas des tarifs habituellement pratiqués par les salles Art & Essai, les rendant moins attractives.
D'une manière générale, il est constaté que les opérations tarifaires profitent moins aux salles Art & Essai et que leur multiplication n'est pas souhaitable.
Il est proposé que le Scare initie une manifestation qualitative pendant la Fête du cinéma et le Printemps du cinéma, qui apporterait une plus-value et rendrait les salles Art & Essai plus attractives pour leur public.
- Opération 4 euros : il est rappelé que le Scare s'est abstenu lors du vote sur le renouvellement des campagnes de communication sur le tarif jeune.

- Il est demandé si la FNCF soutient pleinement les projets intéressants portés par les salles indépendantes et Art & Essai qui sollicitent la commission d'aide sélective pour travaux, ce qui, en cas contraire reviendrait à voter contre un confrère.

3 – Travaux des groupes de travail

Il arrive occasionnellement que des membres des groupes de travail situés en régions aient à se déplacer pour une réunion à Paris. Il est décidé qu'ils soient remboursés par le SCARE de leurs frais de transport.

1 - Fonds de soutien, Coûts d'exploitation

Michel Humbert, Aurélia Di Donato, Isabelle Tarrieux

La FNCF a décidé d'entamer des travaux en vue de rétablir la remontée du fonds de soutien actuellement de 48%, à 50% et ajuster les taux de remontée. Richard Patry a annoncé que ce chantier était lié à celui de l'après-VPF. Le Scare considère que se sont deux chantiers différents. Le Scare demande que la mutualisation de remontée de fonds de soutien soit plus favorable pour les premières tranches. Pour information, il y a deux ans, dans le secteur de la distribution, seules les premières tranches ont bénéficié d'une augmentation d'un retour de fonds de soutien.

Le groupe a commencé par ailleurs à rencontrer les équipementiers : des rendez-vous avec Ciné Digital Service (qui regroupe TACC, CinéService, CinéMatériel, CTS) et Ymagis ont eu lieu.

Des rendez-vous sont fixés avec Cinemeccanica et ADDE.

Les différents prestataires ne sont pas dans la même situation et n'ont pas les mêmes objectifs.

Il leur a été demandé d'établir à l'attention des adhérents du SCARE, des règles ou charte de bons gestes d'entretien de cabine, de lister les différentes tâches accessibles aux exploitants ; de communiquer leurs tarifs de maintenance en détaillant chacun des postes et d'étudier la manière dont ils pourraient obtenir auprès des fabricants des tarifs adaptés à des achats en volume ou des réductions de fin d'exercice pour les adhérents du Scare, concernant les consommables.

Chaque équipementier propose également des sessions de formation destinées aux exploitants, qui pourront être répertoriées sur le site internet.

Les installateurs rencontrés ne sont pas opposés à traiter avec un personnel formé, ni à se délester de certaines tâches d'entretien, les hot-lines représentant un coût humain et financier important.

2 – Cartes illimitées

Stéphane Libs, Aline Rolland, Michel Humbert, Martin Bidou, Claudine Cornillat, Emmanuel Papillon

L'AFCAE, l'ARP et les CIP ont répondu favorablement à la proposition du SCARE de mener une action conjointe auprès du CNC et de la Commission Picard en charge du renouvellement des agréments des cartes illimitées.

L'AFCAE souhaite cependant ne pas associer les CIP à cette action, dans la mesure où MK2 est un adhérent important de l'association et qu'il est associé à la carte UGC.

La question est débattue, certains administrateurs jugeant que la confidentialité et la crédibilité auprès du CNC risquent d'être amoindries par cet élément, d'autres que le CA des CIP peut agir sans en référer à chacun de ses membres.

Le SCARE a répondu par un courrier aux CIP, leur proposant un rendez-vous.

Par ailleurs, une réunion s'est tenue à l'AFCAE, réunissant Patrick Brouiller, Michel Ferry, Renaud Laville, pour l'AFCAE, Vincent Le Treis et Arnaud Bouffassa pour l'ARP, Michel Humbert, Aline Rolland, Stéphane Libs et Béatrice Boursier pour le SCARE.

Un courrier commun sera adressé à la Présidente du CNC, pour alerter sur les conditions de rétribution des exploitants garantis par les émetteurs et la situation alarmante qui en découle.

Il est rappelé en CA que la non précision du texte légiférant les cartes illimités relatif à la prise en compte de la TSA et au calcul de la rétribution en cas de dégressivité des taux de location ne pourra visiblement être clarifiée que par une notice fiscale ou un ajout au texte législatif, qui pourrait faire partie d'une

disposition diverse. La commission Picard a en effet déjà souligné ces incohérences lors du dernier agrément en 2011.

Il est relevé des délais de remboursement longs et non identiques selon les salles.

Le CA souhaite sensibiliser le public aux conséquences problématiques de l'utilisation des formules illimitées, en mobilisant la presse sur le sujet.

3 – Education à l'image

Denis Blum, Christine Beauchemin-Flot, Jacques Daumas, Pascal Robin, Céline Delfour, Nicolas Revel

L'avenir des dispositifs est menacé par la réforme territoriale. Denis Blum fait partie du comité de pilotage Collège au cinéma pour la région Lorraine, témoigne.

Certains départements ont fait subir des coupes franches aux budgets consacrés à la formation des enseignants.

Il est proposé de sensibiliser le Ministère de l'Education Nationale à l'importance de l'éducation à l'image, son influence sur la diversité, les valeurs qu'elle draine et les repères culturels communs bâtis.

Par ailleurs, des spots à diffuser en salles, créés par la commission éducation à l'image de la FNCF, sont disponibles. Des fiches pratiques suivront.

4 - Formation – Transmission

Aline Rolland, Flore Tournois, Paul-Marie Claret

Un contact sera pris avec la Femis concernant la formation continue, en vue d'appuyer la demande qui leur a été faite par la FNCF, de pouvoir proposer la formation sous forme de modules, permettant plus de souplesse dans l'organisation du personnel.

Des organismes de formation pourront également être sollicités pour proposer des modules de formations spécifiques aux salles Art & Essai.

Le groupe Jeunes exploitants de la Fédération des Cinémas met en place avec l'IFCIC et le CNC des conditions spéciales de garantie de prêts pour faciliter les reprises d'exploitations cinématographiques.

5 - Relations distributeurs / Programmation / Accès aux copies

Jacques Daumas, Jacques Fretel, Christine Beauchemin-Flot

- Un groupe de travail exploitants/distributeurs Programmation s'est constitué. Il a rencontré un vif intérêt de la part de nombreux distributeurs, représentatifs de toute la distribution indépendante. Des exploitants ont rejoint les membres du CA en charge du groupe.

Une première réunion a eu lieu au Louxor le 4 décembre 2014 avec environ 25 participants.

Les premiers échanges ont permis d'exposer aux partenaires les problématiques de chacun.

Une deuxième réunion se tiendra jeudi 12 mars. 2 distributeurs et 2 exploitants exposeront plus particulièrement leur activité économique.

- Les Ateliers des Sorties : un 2^e Rendez-vous réunissant distributeurs et exploitants est lancé par Direct et le SCARE. Il permettra d'échanger sur la sortie de 4 films à chaque session, la promotion, la communication, les relais locaux, afin de mieux exposer les films.

Une première réunion aura lieu le 8 avril dans la matinée.

- Saisine de la Médiatrice du cinéma

Alerté par des adhérents sur les conditions de sortie du film *Birdman* par 20th Century Fox, le SCARE a envoyé un mail à ses adhérents pour savoir si les problèmes rencontrés étaient généralisés.

Les retours ont fait état des mêmes difficultés : absence de confirmations de dates en amont pour des demandes de programmation pour la 5^e semaine et au-delà, accord sur des dates trop tardives (8^e semaine après la sortie), conditions d'exposition exigées ne correspondant pas aux possibilités de salles Art & Essai ayant peu d'écrans.

Le SCARE a envoyé un courrier à la Médiatrice du Cinéma. Une réunion de conciliation aura lieu avec Joël Pourgaton de 20th Century Fox le 24 mars 2015, afin que les mêmes difficultés ne ressurgissent pas lors des prochaines sorties.

N.B. Pour une meilleure efficacité sur le sujet, il est indispensable que vous informiez le plus tôt possible le SCARE de vos difficultés avec les distributeurs.

6 - Baromètre Art & Essai

Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou

Rentrak a finalisé le codage des salles classées et des films recommandés.

Les dirigeants ont exposé au groupe de travail, au cours d'un rendez-vous, les multiples possibilités de traitement de l'information : l'évolution des entrées des salles classées par rapport à l'année précédente, à la semaine précédente et par rapport au marché global. Rentrak a dégagé également un indice de part de marché de l'Art & Essai : celle-ci étant en moyenne de 24 %, l'indice est supérieur à 100 quand la part de marché des salles en semaine S est supérieure. Il est inférieur à 100 quand la part de marché est inférieure à 24%.

Il sera également possible de connaître les résultats des cinémas des catégories A & B (qui ont une programmation de films recommandés supérieure à 70 %) et la part des salles classées dans les résultats des films recommandés.

Nous pouvons communiquer à la presse des données simples chaque semaine et semestriellement ou annuellement par exemple établir des temps forts de communication plus complète.

6 - Evénements / Services aux adhérents

Jacques Daumas, Pascal Robin

- Semaine de la Critique :

Un rendez-vous a eu lieu avec la Rémi Bonhomme, délégué général de la Semaine de la critique et son assistante, Marion Grosbois, pour essayer de faciliter l'accès des adhérents aux projections. La Semaine a mis en place depuis l'année dernière un système permettant d'accueillir au mieux les différentes catégories de professions. Une fiche pratique sera établie pour rappeler l'heure d'arrivée à chaque projection pour être sûr d'y accéder, les séances peu connues et jamais pleines (salle Alexandre III) ... Elle sera adressée aux adhérents dans une newsletter.

La Semaine de la Critique est ouverte à accueillir un représentant de l'exploitation dans le jury de 5 membres, par roulement certaines années.

Un partenariat peut être envisagé avec le Syndicat de la critique, pour conseiller les salles sur les journalistes pouvant être sollicités pour des débats, en fonction de leur spécialité.

4 – Commissions de branche : choix des candidats

Compte tenu du nombre d'adhérents, le SCARE peut présenter jusqu'à 3 candidats par branche :

- Candidats pour la petite exploitation : Sonia Brun, Le Cyrano à Montgeron, et Rémi Hussenot, Cinéma Alain Resnais à Clermont l'Hérault.
- Candidats moyenne exploitation : Christine Beauchemin-Flot, Le Sélect à Antony, Jacques Fretel, Ciné TNB à Rennes, Ken Legargeant, Normandie à Cabourg, Arnaud Boufassa, Cinéma des Cinéastes à Paris ;
- Candidats Grande exploitation : Aurélia Di Donato, Les Ecrans de Paris, Olivia Reggiani Les Enfants du Paradis, Chartres.

Pour la moyenne exploitation dont le nombre de candidats est supérieur à 3, il est décidé de re-présenter les 3 candidats déjà en poste.

5 – Préparation de l'Assemblée Générale de Cannes

Rapport d'activité et moral : il sera préparé pour être revu lors du prochain CA.

Rapport financier : comme prévu depuis le recrutement d'un poste temps plein et selon le prévisionnel, il présente un déficit de 20 300 euros.

Elections : 7 candidatures ont été reçues pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h45.